



Vendredi 18 janvier 2013

Communiqué de presse

Signature d'une convention avec la Caisse des Dépôts pour développer le très haut débit et les usages numériques à l'École

Le ministère de l'éducation nationale et la Caisse des Dépôts ont décidé de signer une convention dont les deux axes prioritaires concernent le déploiement du très haut débit et le renforcement des usages numériques dans les écoles.

En effet, dans le cadre de la stratégie pour « Faire entrer l'école dans l'ère du numérique », annoncée par le ministre le 13 décembre dernier, le ministère de l'éducation nationale souhaite accompagner les collectivités, et plus particulièrement les communes, à s'équiper et à se doter des services numériques indispensables à l'école de demain.

Penser l'avenir et promouvoir le développement des usages dans les classes qui exploitent toutes les potentialités du numérique passent désormais par le déploiement du très haut débit. La Caisse des Dépôts, acteur majeur de l'aménagement des territoires et de l'accompagnement des collectivités locales pour le développement du numérique, contribuera notamment à promouvoir la question du raccordement des écoles au Très haut débit dans toutes les instances chargées d'élaborer les schémas d'aménagement numérique.

Pour les écoles, compte-tenu du morcellement administratif (53 000 écoles dans 24 000 communes) et du partage de compétences sur le terrain, la Caisse des Dépôts, aux côtés du ministère, proposera aux collectivités de les accompagner dans leur réflexion relative à la mise en œuvre d'une politique globale d'équipement et de services numériques pour l'école, s'appuyant éventuellement sur des structures de mutualisation.

Si le bilan des Espaces numérique de travail (ENT) montre aujourd'hui une massification et intensification des usages, l'enjeu des années à venir est celui d'une plus grande accessibilité aux ressources pédagogiques dans un cadre sécurisé. Un chantier est ouvert pour apporter des solutions en association avec les acteurs économiques de la filière du numérique éducatif.

Enfin, ce nouveau partenariat prévoit également que la Caisse des Dépôts s'associe au ministère pour lancer des collèges numériques pilotes à la prochaine rentrée scolaire.

Contacts :

Service de presse du ministère de l'éducation nationale

01 55 55 30 10, spresse@education.gouv.fr

Caisse des Dépôts

Alexis Nugues, responsable des relations presse Groupe

01 58 50 31 93, alexis.nugues@caissedesdepots.fr